



Déclaration intersyndicale CTSD DIPA 13 juin 2022

Monsieur le Président,

Nous ne cesserons de rappeler notre farouche opposition au transfert des missions fiscales qui entame de façon préjudiciable le service public douanier au service des citoyens, des entreprises et de la lutte contre toutes les formes de fraude.

Aujourd'hui, à l'ordre du jour de ce CTSD, nous examinons un unique point soumis au vote. Il s'agit de la pré analyse d'impact du transfert des missions fiscales à la DIPA en 2023 et 2024.

Pour rappel, le vote de cette pré analyse a été reporté lors du CTR du 25 mai dernier au prochain qui se déroulera le 6 juillet. Report assez vite proposé par la direction générale devant la « tiédeur » des organisations syndicales et pour ne pas menacer la reprise du dialogue social. En cause, une analyse d'impact prévue au second semestre et des données non consolidées.

À la DIPA, encore une fois, nous ne pouvons que déplorer la transmission d'un document de travail bien maigre de 26 lignes. Dans le détail, cela donne, 21 lignes qui ne sont qu'un copier/coller des termes de l'accord du 4 avril 2022, 2 lignes qui nous informent qu'une visibilité sur les réorganisations et les postes offerts sera plus importante au second semestre et enfin, les dernières 3 lignes du document qui nous précisent qu'un seul service est identifié comme « potentiellement impacté » à la DIPA. Certes, vous avez l'avantage, contrairement à la DG de ne pas avoir de crainte pour le dialogue social, il a disparu de notre plate-forme depuis tellement longtemps que peu d'entre nous s'en souviennent.

Les agents de la Recette Interrégionale méritent, vraiment, mieux que ça. Nos collègues ont des questions sérieuses pour lesquelles ils veulent des réponses. Si, à chaque question posée, la direction de la DIPA nous renvoie au second semestre, il faudrait peut-être envisager un report à l'automne.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Président, nous ne participerons pas, à ce moment de monologue social que constitue le comité technique des services déconcentrés (CTSD).